

20
23



**CONCOURS NATIONAL DES
VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

VISITE DU JURY



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



20
23

• • • SOMMAIRE • • •

Présentation de la commune.....	4
La démarche de valorisation.....	16
Acteurs et ressources mobilisés.....	18
Animation et promotion de la démarche.....	20
Mise en œuvre.....	22
ANNEXES.....	33



CONTACT

Service Développement Durable
Mairie de Lardy,

70 Grande Rue, 91510 LARDY
developpement.durable@ville-lardy.fr

Tel : 01 69 27 11 43



DOMINIQUE BOUGRAUD, **MAIRE DE LARDY**



Mesdames, messieurs membres du jury,

C'est avec un plaisir constant que nous présentons, mon équipe et moi-même, pour la 3^è fois la candidature de Lardy au Label de la qualité de vie.

Il est, en effet, important d'aller quérir l'avis de nos pairs et peut-être d'obtenir une marque de reconnaissance qui nous dirait que nous avons bien travaillé. Nous y sommes sensibles, élus et agents territoriaux qui avons choisi le service public.

Depuis 2021, le contexte n'est déjà plus le même. Il est peu de dire que l'incertain s'invite au cœur de l'action municipale (le Covid, le réchauffement climatique, la guerre en Europe, l'inflation...).

Qui travaille avec le végétal connaît cet incertain, le doute, la crainte et souvent heureusement au bout l'émerveillement. Durant ces deux ans – crise écologique oblige – nous avons investi fortement dans nos deux parcs et dans les arbres, la récompense est déjà au rendez-vous.

Nous sommes impatients de vous montrer le résultat lors de votre prochaine visite ».

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Dans la vallée de la Juine, la commune de Lardy a gardé le charme d'une petite bourgade, celui d'une ville-village au cœur d'un écrin de verdure préservé. En effet, le territoire communal est majoritairement occupé par des espaces naturels, forestiers et agricoles (54% en 2021).

À 45 km de Paris, elle offre un cadre de vie exceptionnel à ses habitants. Son territoire est largement façonné par la géographie locale de la vallée de la Juine.

La Juine, affluent de l'Essonne, marque en effet la limite sud de la commune, tandis que la limite nord est marquée par les coteaux boisés, fermant la vallée. Le RER C traverse la commune en contrebas des coteaux, et la dessert grâce à deux gares.



AUX PORTES
DE *Paris*...

SAINT-SULPICE
DE FAVIÈRES

N20

ÉVRY
≈ 25km

ARPAJON
≈ 10km

RERC

TORFOU

LARDY

CHAMARANDE

BOURAY-
SUR-JUINE

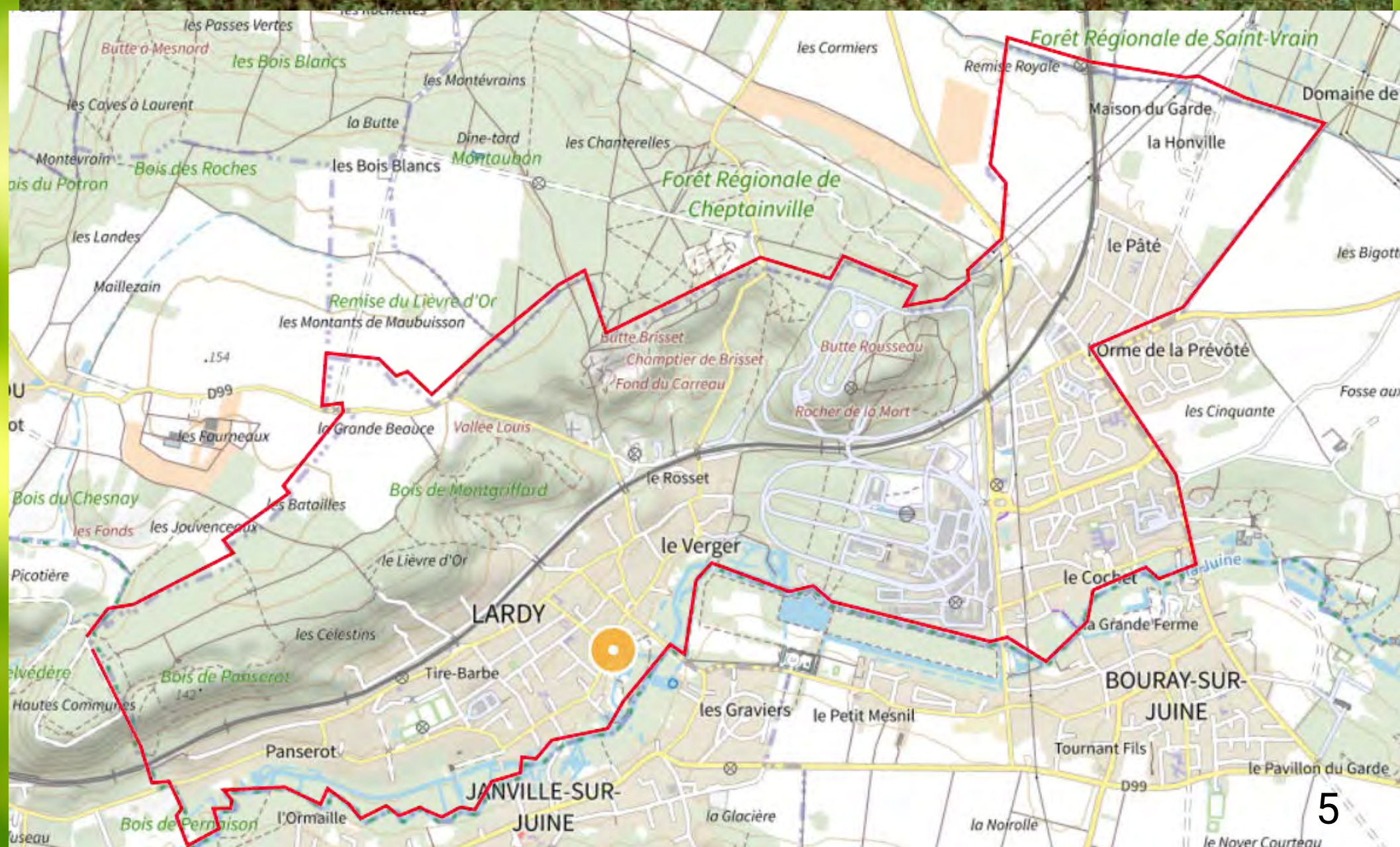
JANVILLE-
SUR-JUINE

CERNY
LA FERTÉ-ALAIS

ÉTAMPES
≈ 18km



...entre JUINE ET RENARDE





EN BREF

Surface de la commune : 763 ha

Altitude : entre 57 m en bord de Juine et 152 m sur le haut du coteau

Sa géographie : au carrefour du plateau agricole de l'Hurepoix, de la Beauce et du Gâtinais

Sol : terre riche (tourbe) près de la rivière, sable et grès vers les coteaux du bourg, roches dans le quartier du Pâté (lieu-dit Brise-Charrue).

Nb d'habitants : 5 462 en 2020

2 quartiers : le Bourg et Le Pâté & hameau de Cochet

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Juine et Renarde (16 communes et 27 000 habitants)

Associations : 40 environ

International : Jumelage avec Stemwede (Allemagne)



RÉSUMÉ HISTORIQUE & CULTUREL

4 événements marquent l'évolution de la commune



Fin XIXe siècle :

Le passage du train conduit les Parisiens à se mettre au vert et permet aujourd'hui aux habitants de rejoindre leurs bureaux et lieux de travail.



Les années 50 :

L'installation du centre technique Renault coupe la commune en deux mais apporte les ressources financières qui doteront favorablement le budget de la ville.



Les années 2000 :

La construction de 450 habitations entre le lotissement du Pâté et le hameau de Cochet ; la démographie entre les deux parties de la commune s'équilibre et les quartiers à l'est de Lardy sont dotés de nouveaux équipements et services : école maternelle, centre de loisirs, maison des jeunes, salle des fêtes, gymnase, parc des sports, collège, déchetterie...



2022 - 2023 : Le secteur autour de la gare de Bouray est reconfiguré en 2 phases et achève l'urbanisation de Lardy dans ses limites urbaines (sans utiliser les terres agricoles) :

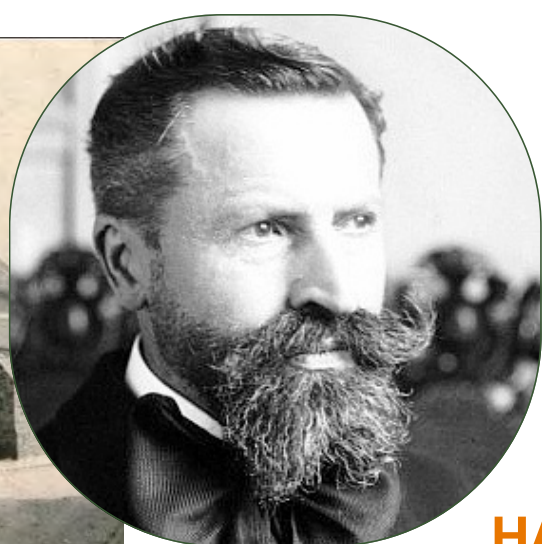
- **1ère phase** : un lotissement de 21 logements locatifs aidés en maisons de ville, 30 maisons individuelles à proximité de l'enseigne Intermarché Super de 2000 m² et de 15 nouveaux commerces,
- **2e phase** : un programme de 97 logements en résidence services, 31 logements locatifs aidés, 30 appartements en accession, à proximité d'un centre de santé, de la nouvelle école élémentaire qui déménage.

En plus de 50 ans, le parc de logements de la commune a plus que doublé, cependant la priorité a été donnée à la limitation de la consommation d'espaces agricoles, boisés et naturels et donc au développement urbain par la densification des espaces déjà urbanisés.



3 ensembles urbains qui racontent une histoire

LE BOURG correspond au vieux Lardy, riche d'un patrimoine bâti avec l'église Saint-Pierre qui remonte au moyen-âge, le château devenu l'hôtel de ville (les douves sont datées du XVIIe siècle), les petites maisons des ouvriers agricoles et des vigneronns, puis les villas autour de la gare. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la vie sociale et économique est tournée vers la rivière (moulins, transport de marchandises, lavoirs...).



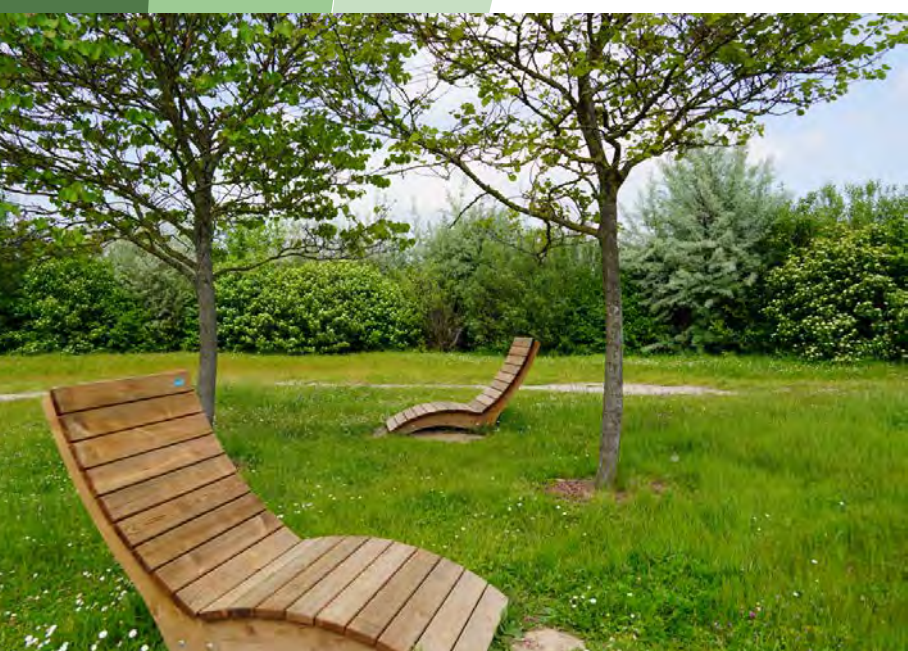
LARDY, HAUT LIEU DES ENTOMOLOGISTES

A partir de 1845 et pendant plus de cinquante ans, les entomologistes parisiens spécialistes des insectes sont venus chaque été en excursion à Lardy pour y étudier et classier des Chenilles, des Papillons, des Scarabées et des Mantes religieuses. Avec sa rivière, ses collines rocheuses, ses bois, ses prairies et ses vergers, Lardy constitue l'habitat idéal d'une multitude d'insectes.

Jules Delahaye est l'un des chasseurs de papillons amateurs les plus assidus de la vallée de la Juine. Dessinateur de belles planches de Lépidoptères pour le Muséum d'histoire naturelle, il adhère à la Société entomologique de France.

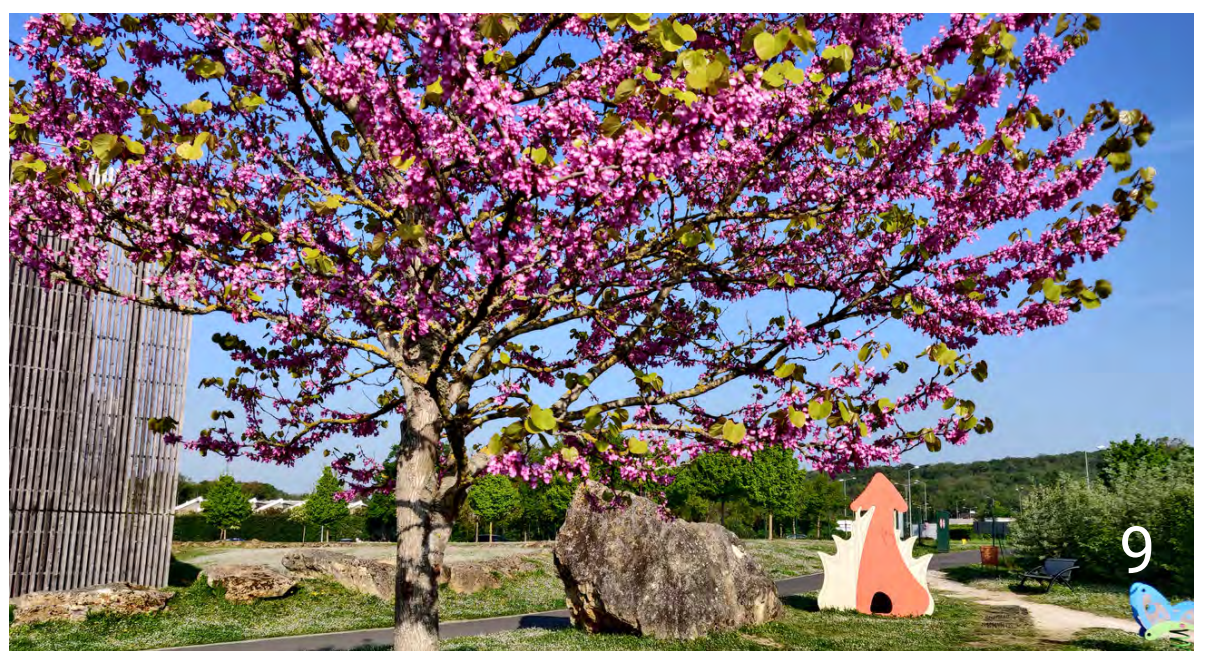
Il s'installe à Lardy une fois à la retraite pour se consacrer à sa spécialité : les papillons de nuit





LE PÂTÉ est tourné vers la commune de Bouray ; d'ailleurs la gare située à Lardy se nomme "Gare de Bouray"; un lotissement se construit dans les années 50 à côté de la gare, en même temps que le centre technique Renault (centre d'essai à l'époque avec ses pistes pour essayer les voitures prototypes) s'implante avec ses centaines de techniciens et d'ingénieurs (jusqu'à 2 000 salariés). Entre le lotissement et Renault, ce sont des terres difficiles à cultiver qui deviennent vite des friches. Ces terrains ouverts à l'urbanisation dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté vont changer radicalement le paysage, jusqu'à créer une seule entité qui comprendra le hameau de Cochet.

LE HAMEAU DE COCHET s'étend le long de la Juine et témoigne, comme le bourg, d'un passé rural.



TISSUS ÉCONOMIQUE & SOCIAL

En 2020, l'INSEE dénombrait 2 753 emplois sur la commune de Lardy, le centre technique Renault étant le principal employeur de la commune et de la communauté de communes. Autrement, l'emploi est pourvu par les collectivités avec les services publics et les établissements d'enseignement ainsi que par le secteur de l'artisanat. Le commerce est diffus sur le territoire et demeure modeste, cependant la plupart des services et des biens de consommation de base sont disponibles à Lardy.

Il n'y a pas d'exploitation agricole ; les champs présents à Lardy (vers Saint-Vrain) sont cultivés par des exploitants ayant leur siège dans la commune voisine.

Lardy est dotée de 3 restaurants, d'un pub-concert, d'une boulangerie historique dans le 100% bio, et de chambres d'hôtes, autant d'atouts qui ont conduit la commune à développer un tourisme vert.

UNE POPULATION PRIVILÉGIÉE QUI SE DIVERSIFIE

Lardy est une commune au caractère familial

La part des couples avec enfants est plus importante qu'en moyenne sur la communauté de communes Entre Juine et Renarde et le Département. 80,8% des logements correspondent à de l'habitat individuel de type pavillonnaire contre seulement 19% d'habitat collectif. Le parc de résidences principales de la commune est très majoritairement composé de grands logements (5 pièces et +).

Au sein de la population de plus de 15 ans, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (24,3%) qui ont tendance à augmenter ainsi que les CSP + (cadres et professions intellectuelles), tandis que la part des retraités (20,1%) amorce un recul.

À l'origine, les habitants du bourg ont davantage de patrimoine et de ressources que les habitants du Pâté et de Cochet d'origine ouvrière. L'urbanisation des années 2000 permet une première accession à la propriété de familles provenant de la petite couronne et l'accueil de nouveaux habitants éligibles au logement social (86 en 2000, 52 en 2022-2023).

La commune a créé un Centre communal d'action sociale étoffé : fort de 3 agents, il permet d'apporter les aides nécessaires aux ménages en difficulté et de proposer des services et des animations aux habitants âgés.



Le guide touristique des communes Lardy, Bouray, Janville, Torfou propose une journée, voire un week-end riche de visites sur les quatre communes. Un parcours du patrimoine jalonne la visite des 10 sites intéressants, parmi lesquels le parc Boussard de style Art Déco qui vaut, à lui seul, le déplacement.

LE PARC BOUSSARD, FLEURON DE LARDY ET DE L'ESSONNE

HENRI BOUSSARD, dont la famille est établie à Lardy depuis plusieurs siècles, remarque le jardin conçu par Joseph Marrast lors de l'exposition internationale des Arts décoratifs de Paris en 1925, et passe commande pour sa propriété. Riche négociant en vin, il est aussi un mécène très actif et soutient artistes et écrivains qui se déplaçaient pour visiter ce jardin moderne, insolite et original.

JOSEPH MARRAST, architecte urbaniste de renom, a déjà conçu le palais de justice à Casablanca. Il réalisera l'ambassade de France à Varsovie et à Berlin, de nombreux immeubles prestigieux à Paris et en province, et restaurera la Comédie-Française et l'Opéra Garnier.

A cette période, on revient à l'idée des jardins d'intérieurs d'inspiration méditerranéenne. De forme géométrique, le parc s'organise autour d'un chemin d'eau. Le buis et les rosiers tranchent avec le naturel du sous-bois qui entoure le jardin. Il faut imaginer, qu'à l'époque, il y avait aussi des pergolas.).

Les matériaux utilisés sont simples et économiques : la brique, la terre cuite, les dalles en béton, le grès des carrières de Lardy.

Le fils d'Henri Boussard, Jacques, fait don du jardin à la Commune de Lardy à sa mort en 1989. Celle-ci le restaure en 1994 avec l'aide du ministère de la Culture pour l'ouvrir au public. Le jardin est inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1997 ; en 2022, il a de nouveau besoin d'une restauration complète (450 820 € TTC financés à 80% par l'Etat - DRAC Île-de-France, le Département de l'Essonne et la Région Île-de-France et la Fondation du Patrimoine de Stéphane Bern).

A VENIR : la commune a déposé un dossier de candidature pour le label Jardins Remarquables.

Un ouvrage de la collection Itinéraires (éditions des Monuments nationaux) sortira au printemps 2024. Un programme de visites mensuelles gratuites (avril-novembre) est désormais proposé au grand public et aux écoles.



L'accès aux espaces verts et à la nature

La place du végétal est très différente selon que l'on habite au Bourg ou au Pâté.

Au Bourg se situent les parcs historiques et la vallée est davantage marquée au Bourg. Le regard se porte facilement vers la Juine et vers les coteaux boisés.

Au Pâté, le lotissement d'origine était dépourvu d'espaces verts et c'est la Zone d'Aménagement Concerté des années 2000 qui a permis d'apporter du végétal. Le parti d'aménagement a obligé d'une part l'aménageur à planter de nombreux alignements d'arbres, à creuser des noues, à créer des mails piétonniers au milieu de grandes pelouses et d'autre part les propriétaires à planter des haies vives. Le résultat montre un nouveau quartier avantageusement arboré. Les aménagements qui vont suivre, autant autour de la gare de Bouray que dans la nouvelle opération d'urbanisme en cours, cherchent également à compenser le minéral par un programme ambitieux de plantations d'arbres et d'arbustes.

À Cochet, de la même façon, le gymnase Cornuel a été doté d'un parc urbain propre à accueillir les jeunes et les familles dans un environnement paysager de qualité.

3 secteurs du Pâté (le lotissement, la ZAC et les logements sociaux) jouissent d'aires de jeux pour les jeunes enfants.

Pour des sorties dans la nature, les bois sont facilement accessibles à l'ensemble des habitants. Les chemins ruraux traversent les bois de Lardy (parcelles privées) et rejoignent la forêt départementale de Chamarande à l'Ouest ou les forêts régionales de Cheptainville et de Saint-Vrain à l'Est.

Par ailleurs, les habitants peuvent également choisir d'orienter leurs promenades vers les forêts de Bouray et de Janville-sur-Juine.

LA NATURE À LARDY

- Surface d'espaces verts : 20 ha
 - Surface arborée : 200 ha
 - Pelouses : 7 ha - Parcs : 7 ha
- 3 zones humides "renaturées" en bord de Juine
 - Parc de l'Hôtel de Ville : 3 ha
 - Ancienne S.T.E.P. du SIARCE : 1 ha
- Allée Cornuel : création d'une mare : 2 500 m²
 - 1 île (des Scellés) en réserve naturelle : 5 ha
 - Bois de la Honville : 1,6 ha



Les événements fédérateurs

PRINTEMPS :

Carnaval, Chasse aux œufs, Fête de Mai, Kermesses, Festival des Arts de la rue De Jour // De Nuit, Le Parcours des Voix perchées (chorales)



ÉTÉ :

Fête de la Musique, spectacles de fin d'année du conservatoire de musique et de danse, Forum Écologique Bouray-Janville-Lardy, Forum des associations, Journées européennes du Patrimoine, activités estivales sportives gratuites Pass'Sports...



AUTOMNE :

Parcours d'artistes (portes-ouvertes des ateliers d'artistes), accueil des nouveaux habitants...



HIVER :

marché de Noël, concert de Noël du conservatoire de musique, concert du 1er de l'an...



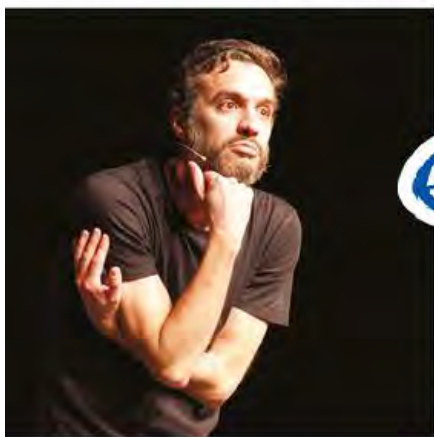
Les événements fédérateurs

TOUTE L'ANNÉE :

- **La programmation culturelle** : spectacles en salle et en extérieur, cinéma pendant toutes les vacances scolaires, ateliers land'art...
- **Les visites du Parc Boussard**, d'avril à novembre
- **Les animations de l'Agenda 2030 Lardy, Bouray et Janville** :
 - 1 sortie Biodiversité par mois sur les trois communes (Agenda 2030)
 - 3 sorties Remise en selle
 - 1 sortie Mai à Vélo
 - 3 ateliers cuisine (recettes végétarienne, économe et zéro-gâchis)
- **Les rendez-vous sportifs, inter-écoles, du conseil municipal des enfants, et associatifs...**



1 Parcours des Voix Perchées retrouvé !



RETOUR SUR
en images
LA SAISON
2021-2022

4 200
spectateurs
accueillis
sur la saison



43
événements



16
compagnies
accueillies



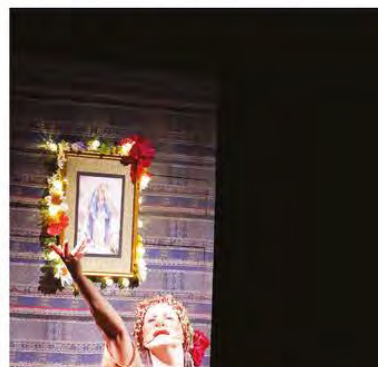
10
spectacles
pour tous



1 résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire



1 projet d'action culturelle en territoire éducatif



1 exposition



2 veillées contées chez l'habitant
1 veillée contée au CCAS



1 Parcours d'Ateliers d'Artistes

LA DÉMARCHE DE VALORISATION

MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL

Le souhait de participer au CNVVF est né, **il y a 10 ans**, du besoin de rencontrer un regard extérieur sur nos nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

En 2013, cela fait déjà **5 ans** que la commune a proscrit les produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces verts et de la voirie et qu'elle met en oeuvre un plan de gestion différenciée.

Dès lors, les rendez-vous avec le jury nous permettent de faire un point global sur "la qualité de vie" à Lardy en intégrant tous les aspects que recouvrent le Label ; ils nous donnent des axes d'amélioration que nous choisissons en fonction de nos forces et de nos ressources.



Nos récompenses

- **2011** : Premier trophée de la Fleur verte par le Département de l'Essonne
- **2013** : Première fleur au concours régional Villes et Villages Fleuris
- **2014** : Signature de la convention avec la LPO créant le parc de l'hôtel de ville "Refuge LPO"
- **2017** : Lauréat d'une 2e Fleur
- **2021** : Maintien de la 2e Fleur et Prix spécial "Fleurs et Paysages Solidaires"



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



OBJECTIFS & ORIENTATIONS

Cette année, comme quasiment toutes les communes en France, étant déjà confrontées à la sécheresse, nous nous interrogeons beaucoup sur ce que nous pouvons "garder" et ce qu'il faut petit à petit "laisser".

Ainsi, il y a 5 ans, nous avons décidé (encouragés par le jury du CNVVF) d'abandonner les suspensions fleuries et de privilégier les plantations en pleine terre.

De fait, depuis 2 ans, la priorité a été donnée à l'arbre et aux zones humides.

Nous avons lancé l'opération "1 naissance = 1 arbre" (une perspective d'une 50aine de naissances par an, soit 150 arbres plantés sur 3 ans) et nous conduisons plusieurs projets de renaturation.

Par conséquence, l'arrosage et le suivi des nouveaux sujets prendront une place importante dans les tâches des services techniques.

De plus, un soin particulier sera apporté à l'entretien des deux parcs municipaux récemment rénovés (en 2021 et en 2022).

En parallèle, un Agenda 2030, qui associe Lardy à ses deux voisines, les communes de Bouray-sur-Juine et de Janville-sur-Juine, a démarré avec 17 actions dont un inventaire participatif de la biodiversité locale.

Le plan d'action qui porte la Transition écologique est le fruit du travail d'un comité de pilotage composé d'élus, d'habitants et d'associations ; il sera animé et suivi par ce dernier jusqu'en 2026.



ACTEURS & RESSOURCES MOBILISÉS

La commune de Lardy, forte de 60 agents, compte 3 services impliqués dans la démarche du Label : les espaces verts, le service de la voirie et le service Développement Durable ainsi que 2 élus adjoints au maire, délégués aux travaux, à l'environnement et au Développement Durable.

- **Service Espaces verts :**
1 responsable, 2 agents communaux et 2 saisonniers. la responsable du service, a une formation horticole (production florale).
- **Service de Voirie :**
1 responsable, 4 agents

- **Service Développement Durable**
1 agent à mi-temps, coordinatrice de l'Agenda 2030.
- **Élus :** 2 adjoints au Maire
- **Actions de formation :**
auprès du CNFPT
- **Externalisation** d'une partie de l'entretien des espaces verts

MISSIONS EN INTERNE

L'intervention du service Espaces verts est dédiée aux missions suivantes :

- Entretien des deux parcs communaux (parc Boussard et parc de l'hôtel de ville),
- Fleurissement des massifs, jardinières et balconnières,
- Entretien et arrosage des massifs mixtes (arbustes et vivaces),
- Tonte de plusieurs petits sites enclavés qui ne sont pas confiés à un prestataire : pelouse des bâtiments publics, place au cœur des résidences, parkings...
- Arrosage des arbres nouvellement plantés.

La responsable du service suit :
-le travail des entreprises titulaires des 4 marchés, des organismes d'insertion qui interviennent ponctuellement travailler sur de petits sites et d'autres prestataires à qui est confié par exemple le traitement des buis du parc Boussard contre la pyrale.
-le travail des entreprises titulaires des 4 marchés, des organismes d'insertion qui interviennent ponctuellement travailler sur de petits sites et d'autres prestataires à qui est confié par exemple le traitement des buis du parc Boussard contre la pyrale.

MISSIONS EXTERNALISÉES

Une consultation pour un marché d'entretien des espaces verts communaux est lancée tous les 4 ans.

- **Lot 1** : Entretien courant du quartier du bourg

- **Lot 2** : Entretien courant des quartiers du Pâté et de Cochet
Pour les lots 1 et 2, les prestations demandées relèvent des tâches suivantes :

- Tonte de gazon,
- Fauchage d'espaces naturels et entretien de fossés,
- Entretien de massifs arbustifs et de rosiers,
- Taille de haies,
- Entretien d'arbres,
- Fourniture et la mise en place de paillis ou mulch,
- Ramassage des feuilles.

- **Lot 3** : Taille des arbres d'alignement et des haies au tracteur

- **Lot 4** : Elagage en taille douce et abattage d'arbres

Les espaces verts concernés sont décrits dans le tableau de la Décomposition du Prix Global Forfaitaire, en termes de lieu, descriptif des tâches, quantitatif (mètres linéaires, m², unités, forfait) et de fréquence. Le lot 4 fait, quant à lui, l'objet d'un marché à bons de commande, selon un bordereau de prix unitaires.

Dans le cahier des charges du marché 2020-2023, la ville de Lardy a amélioré le niveau des prestations sur le plan environnemental, en inscrivant :

- Une tonte réalisée avec la technique du mulch, afin d'éviter l'exportation des déchets de tonte,

- Une fauche de nouveaux sites avec pour certains lieux la tonte d'une bande pour marquer l'entretien du site vis-à-vis des passants et rendre agréable les circulations,

- Un respect scrupuleux dans la filière agréée des déchets végétaux,

- Une taille en rideaux qualitative conforme aux règles de l'art.

BUDGET ANNUEL 2023

- Investissement :

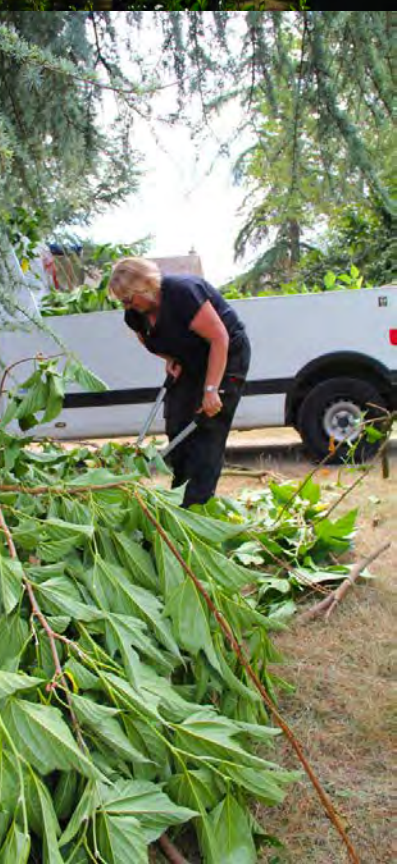
20 000 € HT

- Fonctionnement (achat des plantes et consommables) :

12 000 € HT

- Prestations externalisées :

100 000 € HT



ANIMATION & PROMOTION DE LA DÉMARCHE

PROMOTION DU LABEL

La promotion du Label VVF est assurée sur le site Internet et tous les 5 ans par des articles dans le magazine et la page Facebook de la Ville lors de la publication des résultats du concours.

Elle est renforcée par notre participation au Trophée de la Fleur verte organisé par le Département de l'Essonne.

La commune de Lardy publie un guide touristique tous les ans, dans lequel est mentionné le classement 2 Fleurs.

Le fleurissement et l'équipe des Espaces verts à l'œuvre font l'objet de reportages photographiques qui sont publiés à chaque saison dans le magazine et sur la page Facebook de la commune.



ACTIONS DE SENSIBILISATION & DE MOBILISATION DES HABITANTS ET PARTENAIRES

La politique de fleurissement & verdissement et d'amélioration du cadre de vie fait régulièrement l'objet d'articles dans le magazine municipal, complétés par une feuille d'information trimestrielle dédiée à l'Agenda 2030 ; les deux supports étant distribués dans les boîtes aux lettres.

L'Agenda 2030 est en soi un outil puissant de promotion de toutes les initiatives en faveur du cadre de vie à l'aune du changement climatique et de la nécessaire transition écologique.

LE PARC DE L'HÔTEL DE VILLE DE LARDY
Un parc historique et un espace naturel sensible

Grand parc à l'anglaise de six hectares qui borde la Juine, le parc de l'Hôtel de Ville de Lardy offre une promenade unique dans un cadre préservé.

Le Parc de l'Hôtel de Ville, c'est :

- + de **300 ans** (création au 17^e siècle)
- 6 hectares**

Coût total du projet du Parc de l'Hôtel de Ville (réaménagement, accessibilité, renaturation) : **470 000 €** financés par le Département (235 000 €), la Commune (135 000 €) et la Région Île-de-France (100 000 €)

Logos : Refuge LPO, Espace Naturel Sensible, Essonne, Lardy, Région Île-de-France.

Les visites et ateliers liés à l'inventaire de la Biodiversité locale répondent de fait à cet enjeu.

Le parc Boussard rénové en 2023 pourra être visité tous les mois avec un guide-conférencier.

Le programme pour le public est décliné dans les écoles ; ainsi des visites guidées du parc Boussard sont proposées aux écoles, des sorties Inventaire de la Biodiversité sont proposées au collège, etc.

AGENDA 2030 : C'EST PARTI !
L'Agenda 2030 BOURAY-JANVILLE-LARDY prend la suite de l'Agenda 2021 BOURAY-LARDY : un projet d'avenir composé d'actions locales pour une transition "à portée de main" !

NOTRE ORIGINALITÉ ? Parce qu'accompagner les grands enjeux de la transition énergétique et écologique ne connaît pas les frontières communales, Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine et Lardy font cause commune.

NOS OBJECTIFS

1. Maîtriser la consommation d'énergie des bâtiments publics
2. Bien connaître la biodiversité locale pour la protéger
3. Augmenter la mobilité décarbonée
4. Réduire les déchets
5. Choisir une alimentation à faible impact

COMMENT ÇA MARCHE ?
Notre Agenda 30 représente une partie de notre contribution au Plan Climat Air Énergie de la Communauté de Communes Entre Juine et Renard. Pour agir sur la crise écologique, et compte tenu des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre, le comité de pilotage a retenu 5 objectifs et 10 priorités pour y répondre.

PARTICIPEZ !
Vous habitez ou travaillez à Bouray, Janville ou Lardy et souhaitez prendre part à l'Agenda 2030 ?

VOUS POUVEZ :

- Participer au concours d'affiches (au verso)
- Rejoindre le Comité de pilotage de l'Agenda 2030
- Envoyer vos idées pour atteindre les 5 objectifs partagés par nos communes
- Témoigner de ce que vous faites dans votre vie personnelle ou professionnelle en réponse à la crise climatique et à la préservation de la biodiversité.

AGENDA 2030 SORTIES 2023 BIODIVERSITÉ
Dimanche 18 juin
DECouvrez LES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES
avec Flore en Essonne
15 h
JANVILLE
Demande de covoiturage en mairie
Gratuit, sur inscription : 01 69 27 40 13

MISE EN ŒUVRE PATRIMOINE VÉGÉTAL & FLEURISSEMENT

Tous les projets d'aménagement, de construction ou de rénovation comportent une réflexion sur le végétal.

• L'embellissement par le végétal

Ex. du réaménagement de la gare routière – gare de Bouray

Une requalification urbaine au droit de la gare de Bouray a été réalisée en 2021, en aménageant un écrin paysagé à la gare, un arrière-plan paysagé, en qualifiant des ambiances paysagères (confort d'usages, îlot de fraîcheur et biodiversité) et en mettant en scène la gestion alternative de l'eau (îlot de fraîcheur et biodiversité).

À l'intérieur de cette emprise, les espaces publics ont des vocations bien différentes. Les choix d'organisation de ces espaces et les traitements qualitatifs proposés traduisent la spécificité des situations d'accueil et des ambitions souhaitées :

- Un parvis minéral, une station bus et un parking courte durée arboré d'essences pérennes

- Un pôle de vie/ placette de la halle arborée composée de massifs plantés
- Une voie commune forestière afin d'accompagner les flux doux et de traiter les co-visibilités entre le parking longue durée et le futur quartier d'habitations.

Le projet qui a une ambition de durabilité urbaine et paysagère s'est voulu exemplaire à plus d'un titre :

- Broyage des massifs existants et des arbres abattus en vue de constituer du mulch de paillage ;
- Décapage et stockage de la terre végétale présente sur le site afin de la réutiliser ;
- Dépose soignée des pavés bétons existants en vue de leur remise en œuvre ;
- Plantation d'une centaine d'arbres, d'îlots de fraîcheur et de franges de biodiversité ;
- Gestion alternative des eaux pluviales ;
- Utilisation de béton drainant sablé sur la piste piétonne-mixte de la voie commune...

**Surface des espaces
verts communaux :
35 m² par habitant**



• La trame pérenne

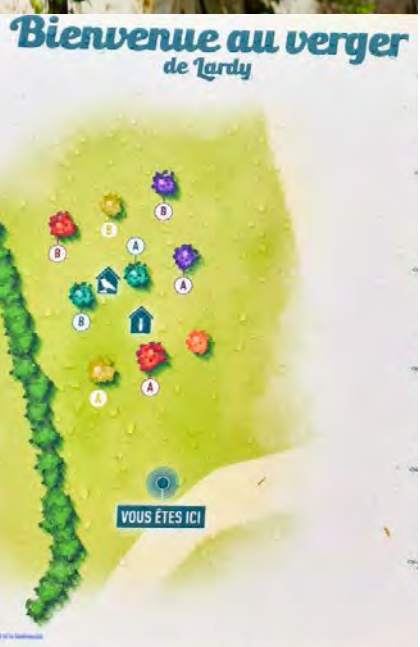
Sur tout le territoire :

La commune qui est formée de 2 quartiers (Bourg et Pâté-Cochet) conçoit la végétalisation de chacun en fonction de ses caractéristiques, tout en recherchant l'équilibre.

Les parcs municipaux sont ouverts toute l'année, de 8h à 20h (18 h en basse saison).

Tout au long de l'année : les massifs sont fleuris avec des fleurs d'été (plantes annuelles) et des fleurs d'hiver (plantes bi-annuelles) accompagnées de bulbes :

- Plantes à massif annuelles : 5 000 par an
- Plantes à massif bi-annuelles : 6 000 par an + 3 000 bulbes



• Le plan de gestion du patrimoine arboré

L'étude réalisée pour l'opération « Une naissance = Un arbre » fait office de plan de gestion ; elle a abouti à une programmation sur 5 ans avec une cartographie et la liste des essences à planter pour chaque site.

Le parc de l'hôtel de ville a mis en place un plan d'abattage conforme à l'état phytosanitaire des arbres.

Le parc Boussard, restauré en 2022 y compris dans sa partie boisée, bénéficie désormais d'un plan de gestion spécifique.

1 600 arbres
(avec l'opération 1 naissance = 1 arbre qui équivaut à 250 arbres sur 5 ans)

3 vergers pédagogiques
8 000 m2 de massifs
d'arbustes et de vivaces





Opération "Une naissance = Un arbre"

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Lardy souhaite soutenir l'opération « Une naissance, un arbre » : pour chaque nouveau-né, un arbre est planté sur le territoire communal. La commune s'engage donc à planter plus, mais souhaite aussi planter mieux.

Dans la perspective d'une cinquantaine de naissances par an, un paysagiste concepteur a coordonné dans le temps et dans l'espace la matérialisation de ce projet.

L'objectif est de réaliser des espaces arborés avec des strates de végétation qui présenteront des variations de hauteur, donneront du relief à l'ensemble et rendront l'espace dynamique :

- Recensement et sélection des espaces verts à proximité des voies publiques susceptibles d'être végétalisées : une vingtaine de sites environ de différentes surfaces a été retenue évoluant de 50 m² à 2000 m².
- Réalisation d'un phasage des plantations par secteur et pour 5 ans, en proposant "les bons végétaux au bon endroit" en adéquation au terrain.

L'objectif est aussi de favoriser l'espérance de vie des arbres et arbustes plantés, le choix des essences sera ciblé sur l'accueil de la biodiversité, leur capacité d'adaptation au réchauffement climatique et leur résistance :

- Production d'un outil pratique permettant le suivi de la démarche (numérotation, localisation...) et d'une notice paysagère et d'entretien, sous forme de fiches didactiques (plan/tableau/texte) explicitant les modes opératoires en phase plantations et d'entretien.

Les essences végétales ont été choisies suivant des critères d'adaptabilité au site (exposition, sol, climat avec la prise en compte du réchauffement climatique), et d'écologie (essences indigènes et locales favorables au maintien et au développement de la biodiversité) pour une meilleure résistance (maladies..), une réduction de l'entretien. L'objectif est de garantir des plantations pérennes.

• La stratégie de fleurissement

Dans le Bourg riche d'un patrimoine bâti ancien, le fleurissement est privilégié ainsi que l'esthétique des deux parcs municipaux.

Dans le quartier dit du "Pâté", d'aspect plus minéral, la plantation d'arbres et d'arbustes rythme l'aménagement urbain.

AU BOURG :

- **En ville** : 4 massifs pleine terre ; 15 jardinières ; 14 balconnières.
- **Parc de l'hôtel de ville** : 9 massifs ; 20 jardinières ; 13 potées.
- **Parc Boussard** : terrasses de rosiers.

QUARTIERS LE PÂTÉ – HAMEAU DE COCHET :

- **En ville** : 4 massifs ; 12 jardinières ; 14 balconnières et 1 structure avec 5 suspensions (rond-point).

Les balconnières sont installées pour la saison estivale.

Il a été décidé de maintenir le fleurissement autant que faire se peut compte tenu de la sécheresse et des pics de chaleur.



Projet : en 2023, un petit massif d'ombre (Grande Rue devant le parc de l'Hôtel de Ville) passera au 100% vivace (derrière les panneaux d'affichage libre).



GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

• Le plan de gestion des espaces verts

Le plan de gestion différencié est un document qui recense les espaces verts en leur attribuant un degré d'entretien adapté à leurs usages, leur localisation et leurs caractéristiques.

Les espaces verts sont entretenus selon 4 codes qualité :

- très soigné,
- jardiné,
- rustique
- et naturel.

Exemple de fiche : Parc Boussard (code qualité : très soigné) ; Espace Simone Veil (code qualité "jardiné") ; Bois de la Honville (codes qualité "rustique" autour des jeux et "naturel" dans les bois eux-mêmes ; Rond-Point de la Honville (code qualité "jardiné").

Un code spécifique existe pour certains équipements, par exemples les terrains de football ou de tennis.

Cette codification a été faite pour les sites bâtis et pour les rues dans lesquels le végétal est présent.

Cet outil permet aux services une continuité de pratiques tout en souplesse, car il peut être décidé de passer d'un code qualité à un autre en connaissance de cause.





• Les actions en faveur de la biodiversité

Lancement d'un inventaire participatif de la biodiversité locale en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle ;

Accompagnement de la démarche avec un programme de 10 sorties nature avec le concours de naturalistes professionnels issus du MnHn, LPO, OPIE, CPN, etc. ;

Choix d'essences favorables aux insectes pollinisateurs dans l'opération "Une naissance = Un arbre" ;

Extinction de l'éclairage public complète pendant les mois d'été, en plus de l'extinction opérée le reste de l'année de 23h à 5h. ;

Acquisition de l'Île des Scellés (5 ha, fermée au public et gérée par le SIARJA) et d'une parcelle (5 000 m²) permettant d'agrandir le parc de l'hôtel de ville ;

Renaturation de 4 sites (zone humide du parc de l'hôtel de ville, terrain de l'ancienne station d'épuration fermée au public, parcelle en friche transformée en forêt Miyawaki, parcelle bâtie en bord de Juine).

Convention signée avec l'association de pêche pour gérer la faune piscicole (zone de réserve et de reproduction de la faune aquatique).

Exposition permanente dans le parc de l'hôtel de ville "Pas d'insectes Pas de chocolat" conçue par France Nature Environnement

Installation pérenne de 8 panneaux pour expliquer les différentes zones du parc de l'hôtel de ville et sa biodiversité.



Ex. : Renaturation du parc de l'hôtel de ville (2021)

Le SIARJA a réalisé des travaux de renaturation des berges du bras d'eau de la Juine traversant le parc et de l'étang, donnant à ces annexes hydrauliques un rôle essentiel dans l'équilibre écologique de la rivière. Ils deviennent des réservoirs de biodiversité, notamment pour la reproduction de certaines espèces piscicoles et jouent un rôle d'épuration et de régulation naturelles des eaux alimentant le bassin versant de la Juine. Les techniciens ont retiré les aménagements existants devenus obsolètes (tunage et pieux), écrêté les berges afin d'obtenir des pentes douces favorables à la colonisation végétale et créé une banquette alluviale en plantant des hélophytes (iris, salicaire, carex...). Coût : 34 600 € financés par le SIARJA (syndicat de rivière).





• Les actions en faveur de la protection des ressources naturelles

Le territoire de Lardy possède un riche patrimoine naturel et culturel. Pour ces raisons, de nombreuses zones du territoire sont protégées.

On dénombre 3 ZNIEFF dont 2 de type 1 :

- le Marais de Bouray-Lardy de la vallée de la Juine
- et la butte de Brisset au Nord de la commune.

Celles de type 2 reprennent les grands contours de la forêt de Cheptainville et la vallée de la Juine.

La majorité des forêts sont en site classé, elles ne peuvent donc pas être déboisées sans autorisation du Ministère de l'Environnement.

• La gestion des eaux pluviales

Lardy se préoccupe de la ressource en eau et cherche à améliorer sa gestion en diminuant sa consommation et en la récupérant au bénéfice du service des Espaces Verts :

- Cuve enterrée de 25 m³ pour récupérer les eaux pluviales du centre culturel,
- Cuve enterrée de 10 m³ à l'espace Simone Veil,
- Cuve de + 60 m³ existante raccordée à la future école élémentaire Jean Moulin (2023-2024).



Les jardiniers pratiquent abondamment le paillage des arbres, arbustes et massifs.



• La gestion des déchets

- Le bois des arbres abattus sert de paillage au pied des végétaux.
- Des astuces "rien ne se perd, tout se transforme au jardin" ou sur le compostage sont régulièrement diffusées.

• L'investissement dans du matériel électrique

La Commune a utilisé une partie du budget participatif pour acquérir du matériel électrique ; les services Espaces verts et Voirie sont pourvus du matériel suivant :

- 3 débroussailleuses,
- 3 souffleurs,
- 1 tondeuse,
- 1 taille-haie.





QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

- **Réglementation sur la publicité-enseignes**

- Sans objet.

- **Rénovation des façades**

Pas de dispositif particulier.

- **Préservation du patrimoine bâti**

Rénovation complète de l'église Saint-Pierre en 2012.
Transformation de l'ancienne mairie en pôle culturel en 2014.
Rénovation thermique de l'hôtel de ville en plusieurs phases.
Travaux d'entretien réguliers des bâtiments publics.

- **Effacement des réseaux**

Avec les travaux d'enfouissement des réseaux programmés en 2023, l'effacement des réseaux aériens (téléphoniques et électriques) sera complet.

- **Intégration du mobilier urbain**

Pas de document directeur, mais obligation du bois de robinier dans le parc de l'hôtel de ville faisant partie des Espaces Naturels Sensibles.



LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

- 2 gares RER (Ligne C)
- 1 gendarmerie, 1 centre de secours et d'incendie, 1 bureau de poste,
- 1 aire de séjour (pour les caravanes)
- 1 supermarché
- Une dizaine de commerces de proximité
- Une dizaine de services privés (banques, agences immobilières, autoécole...)
- Une dizaine de praticiens de la santé (professions médicales et paramédicales, 1 laboratoire, 1 vétérinaire...)



- Une dizaine d'artistes et créateurs, professionnels et amateurs,
- Un marché hebdomadaire le vendredi au bourg, un autre le samedi au Pâté
- 1 centre équestre
- 4 restaurants, 3 cafés dont 1 pub-concert avec concert tous les dimanches



LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

- 2 gymnases, 1 mur d'escalade, 1 espace multisports (plateau fitness, mini-stade), 1 complexe sportif (2 terrains de football en gazon synthétique, courts de tennis extérieurs et couverts), 2 250 m de pistes cyclables...

- 4 aires de jeux, 1 aire de pique-nique dans le parc de l'hôtel de ville

- 3 toilettes publiques, 5 points d'eau potable dont 1 fontaine à eau dans le parc de l'hôtel de ville
- 2 cimetières
- 1 crèche parentale, 3 groupes scolaires (dont un privé), 1 collège, 1 campus AFPA
- 1 centre culturel avec une médiathèque et un conservatoire de musique et de danse, 3 salles polyvalentes, 1 salle de spectacles.





POUR UN ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

Les travaux (bricolage, jardinage) ou activités susceptibles d'engendrer des nuisances sonores sont interdits aux jours et horaires suivants par arrêté municipal :

	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
JOURS OUVRABLES	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
SAMEDIS	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
DIMANCHES	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
JOURS FÉRIÉS	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red

QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

• Prise en compte des nuisances sonores

Un travail de sensibilisation a été entrepris sur les Pompes à chaleur qui génèrent un fonds sonore exponentiel à mesure des installations et des nuisances anormales quand les règles ne sont pas respectées par les installateurs + Arrêté du maire portant réglementation à l'application des mesures de lutte contre le bruit.



• Qualité de la voirie

- Création de 3 parkings (2021, 2022, 2023) avec pavés filtrants, plantations et noues.
- Mise en accessibilité des arrêts de bus
- Rénovation des revêtements dans un programme pluriannuel sous la compétence de la CCEJR.



• Propreté

- 1 journée hebdomadaire de 2 agents (soit 2 jours/agents) pour vider les poubelles et ramasser les papiers
- Marché pluriannuel (4 ans) balayage voirie : 30 000 € HT/an
 - Campagnes d'information régulières
- 1 chantier citoyen pour les jeunes par an jusqu'en 2022
- Mars 2023 : nettoyage des rues "Rando 3R Randonner Ramasser Recycler" par le Conseil municipal des enfants.



ANNEXES

1 - PLAN DE PARCOURS DU JURY

Départ du parc de l'hôtel de ville pour les quartiers Pâté-Cochet



- 70 Grande rue > massifs de la façade de l'hôtel de ville
- Arrêt parking de la Tourbière > chantier de renaturation au pont de Cochet & vue sur les jardins familiaux (extension de 500 m2 en 2023)
- Boulevard du Québec > programme de replantation d'arbres de haute tige sur 5 ans (1 naissance = 1 arbre)
- Route Nationale > piste cyclable entre Lardy et Saint-Vrain
- Gare routière réaménagée en 2021 > trame paysagère
- Rue Jacques Cartier > plantation d'arbres au titre de l'opération d'urbanisme réalisée en 2022
- Retour par l'allée Cornuel > massif fleuri devant l'espace multisports.

Retour au Bourg



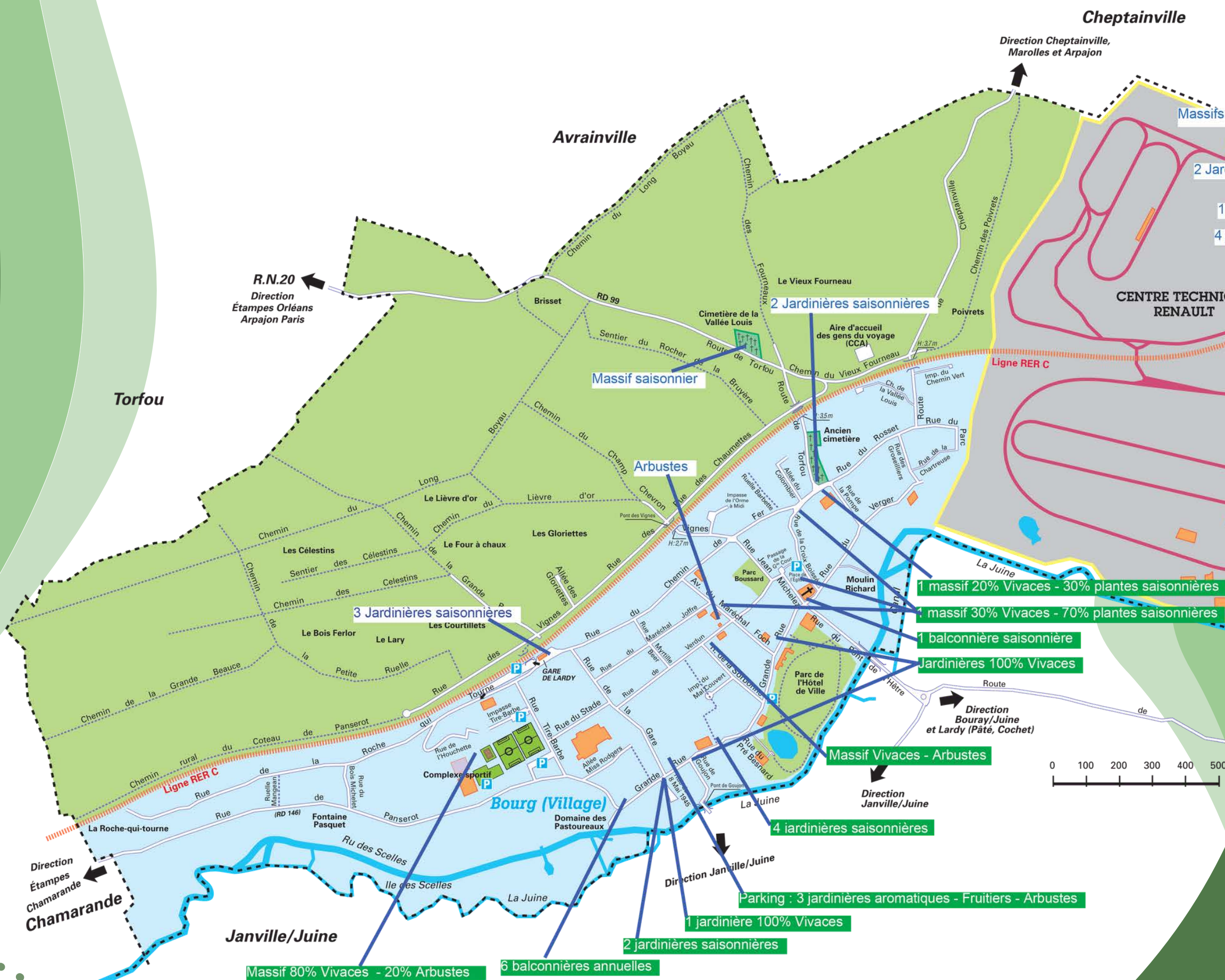
- Passer par la place de l'église > continuité du fleurissement qui accompagne le patrimoine ancien
- Rue de la Croix Boissée > massif fleuri
- Rue Jean Michelez > visite du parc Boussard réouvert en mai 2023
- Rue de Verdun > massifs mixtes arbustes + vivaces devant l'espace Simone Veil (CCAS et Police municipale)
- Rue de La Sorbonne > nouvelles jardinières devant l'école maternelle (*)
- Retour au parking de l'hôtel de ville > tour dans la partie

(*) Alternative si on dispose de temps, se garer au Pré Besnard > traverser le parc depuis l'étang

ANNEXES

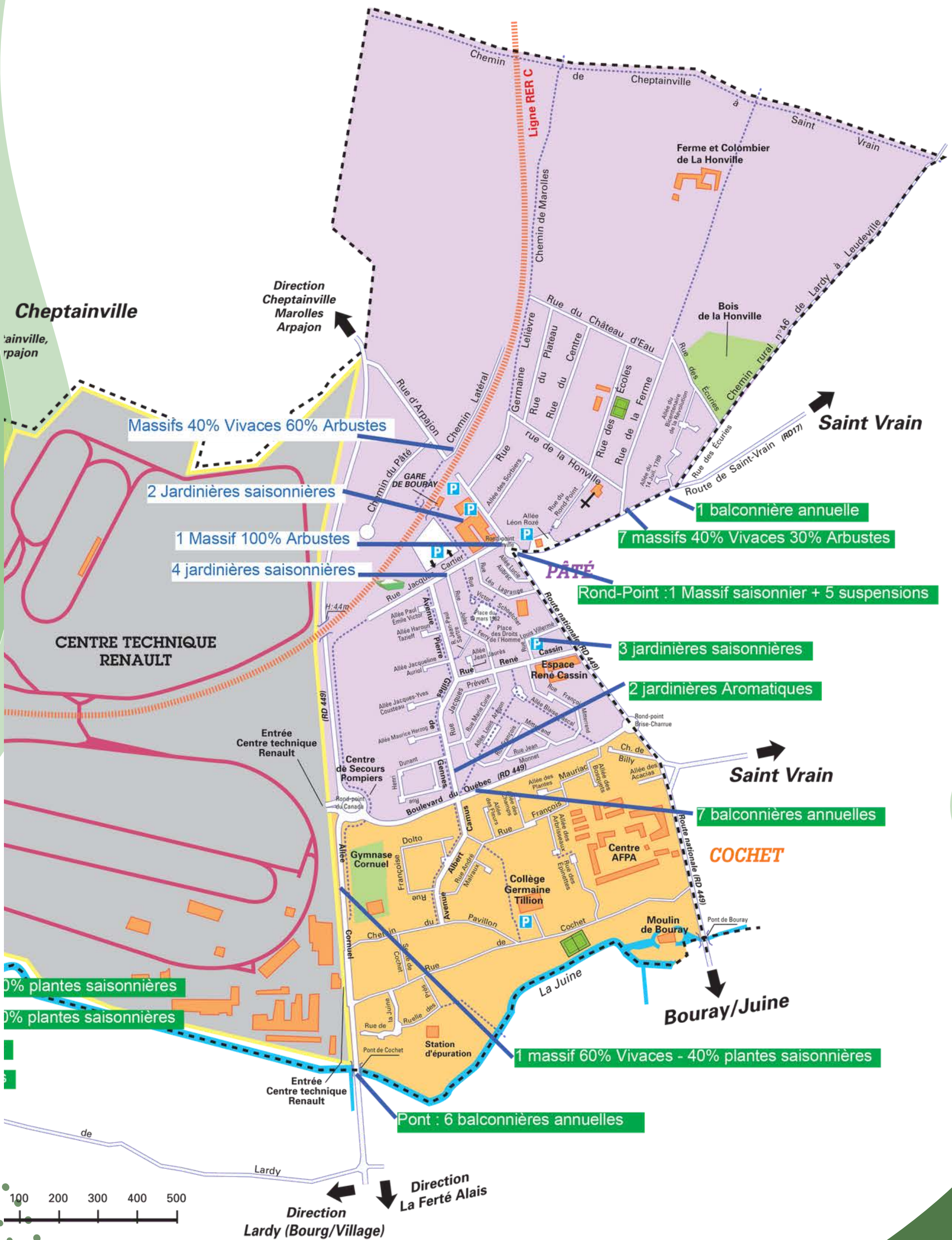
2 - PLAN DE FLEURISSEMENT

VILLE DE LARDY PLAN DE VEGETALISATION ET DE FLEURISSEMENT



ANNEXES

2 - PLAN DE FLEURISSEMENT



ANNEXES



3 - QUOI DE NEUF DEPUIS 2021 ?

Restauration du parc de l'hôtel de ville :

- Nouvelle aire de jeux pour les enfants
- Nouveau mobilier compatible Espaces naturels sensibles (choisi par le Conseil Municipal des Enfants)
- Achat de fauteuils (budget participatif 2022)

Restauration complète du parc Art Déco Boussard

Lancement de l'opération 1 naissance = Un arbre

Extension des jardins familiaux (+ 500 m2)

Réaménagement de la gare de Bouray

Plantation d'arbres dans le nouveau lotissement au Pâté (déménagement de la surface commerciale Intermarché, création d'une voie de circulation, construction de logements sociaux).

Installation d'une aire Fitness-workout dans le parc Cornuel

Lancement d'un inventaire participatif de la biodiversité (Agenda 2030) sur 4 ans

Extinction de l'éclairage public complète pendant les 3 mois d'été



4 - ACTUELLEMENT

Dernière tranche d'enfouissement des réseaux (2023)

Renaturation d'une parcelle bâtie en bord de Juine et d'un terrain vague sur le coteau boisé (méthode Miyawaki)

Opération d'aménagement et d'urbanisme dans le quartier du Pâté allée Cornuel (résidence seniors, réaménagement de l'ancienne halle SNCF)



20
23



BELLE VISITE !

